

Image not found or type unknown



REMUNERATION DES SALARIES SUITE A UNE FERMETURE ADMINISTRATIVE POUR TRAVAIL DISSIMULE

Par **95MB**, le **11/01/2024** à **14:11**

Mon entreprise a été fait l'objet d'une fermeture administrative pour travail dissimulé. Elle a fermé une semaine. Mon employeur a considéré cette fermeture en congés payés pour les salariés. Est ce normal ? Merci